

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identificateur de produit: DILUANT V

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulinicz@soprema.fr

Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
NUMERO D'URGENCE : + 44 (0)1 235 239 670

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: * Liq. infl. 2 / SGH02 - H225 *
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
* STOT un. 3. / SGH07 - H335 et H336 *

N° CE: 201-159-0

Contient: • butanone; méthyléthylcétone

Éléments d'étiquetage (R - S):



- Symbole(s): .
- R-phrased(s): 11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
- Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):



Danger

Attention

- Symbole(s): .
- Mention de danger: Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
- Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. —
Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Se laver Les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. En cas d'incendie: Utiliser Poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone pour l'extinction. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
- Elimination:	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
Dangers principaux:	Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Autres dangers:	Non applicable.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du mélange:	solvants organiques
Composant(s) contribuant aux dangers:	• butanone; méthyléthylcétone - N° Id: 606-002-00-3 - N° CE: 201-159-0 - N° CAS: 78-93-3 Conc. (% pds):90 < C ≤ 100 - R-S : Classification: • F; R11 Xi; R36 R66 R67 • - SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H336 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:	
- Conseils généraux:	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
- Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, et appeler immédiatement un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
- Inhalation:	L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central et dans des cas extrêmes la perte de conscience.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Stockage:	
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des sources d'ignition Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver hors de la portée des enfants.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage:	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Nettoyant.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • butanone; méthyléthylcétone : VME ppm = 200 - VME mg/m³ = 600 - VLE ppm = 300 - VLE mg/m³ = 900
- Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.
Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
gants en Néoprène ou gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau et du corps: Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
- Procédure(s) de surveillance recommandée(s): Veuillez à une ventilation adéquate.
- Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide fluide
- Couleur: incolore
- Odeur: caractéristique
- PH: Non déterminé.
- Point / intervalle d'ébullition: 79.6 °C (à 1013 bars).
- Point d'éclair: -6 °C
- Température d'auto-inflammabilité: 404 °C
- Limites d'explosivité: LIE : 1.80 %
LSE : 11.5 %
- Pression de vapeur: 105 hPa (20 °C)
126 hPa (25 °C)
- Densité relative (eau = 1): 0.805 g/cm³
- Viscosité: 0.40 mPa.s (20 °C)

Autres informations:

- Hydrosolubilité: insoluble
- Liposolubilité: Non applicable.
- Solubilité aux solvants: Non déterminé.

Autres données:

Information(s) supplémentaire(s):

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses:	Réagit avec les oxydants
Conditions à éviter:	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
Matières incompatibles:	oxydants
Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central et dans des cas extrêmes la perte de conscience.
- Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	/
Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
Mobilité dans le sol:	Non déterminé.
Autres effets néfastes:	/
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Emballages contaminés:	Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU:	1193
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	METHYLETHYLKETONE
- Classe(s) de danger pour le transport:	3
- Groupe d'emballage:	II

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT V

Version:44j

Date de révision:05/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Voies maritimes (IMDG):

- Nom d'expédition des Nations unies: METHYLETHYLKETONE
- Classe: 3
- Groupe d'emballage: II
- Polluant marin: Non / No

Voies aériennes (ICAO/IATA):

- Nom d'expédition des Nations unies: METHYLETHYLKETONE
- ICAO/IATA classe: 3
- Groupe d'emballage: II
- Dangers pour l'environnement: /

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: /

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: /

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 453 - 2010
Règlement CE 790 - 2009
Règlement CE 1272 - 2008
Règlement CE 1907 - 2006

Évaluation de la sécurité chimique: /

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Information(s) supplémentaire(s): COV : 805 g/l

Historique:

- Date de la première édition: 03/08/2009
- Date de la révision précédente: 05/01/2012
- Date de révision: 05/06/2012
- Version: 44j
- Réalisé par: SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr